

SUBSIDES—*Suite.*TOUR DE L'OUEST—*Suite.*M. Sproule—*Suite.*

au siège du gouvernement, qu'est-ce donc loin de la surveillance, le ministre et le ministre sont responsables—1328; le gouvernement a le devoir d'employer des architectes compétents—1328; la Chambre s'est plainte des surveillants employés sur les travaux du gouvernement—1328; à Toronto, un tailleur faisait du dragage—1328; dans un autre cas un peintre à Toronto dirigeait des travaux de construction—1329; à toutes les plaintes, il a été répondu que le gouvernement était responsable—1329; l'enquête sur la construction du canal du Sault—1329; il n'y a pas dans l'échantillon de mortier examiné au microscope un grain de chaux pour 6,000 de sable—1330; le travail a été mal fait soit pour accroître les bénéfices de l'entrepreneur, soit par négligence—1330; on dit que les travaux sont donnés à des gens qui paient des commissions—1330; reconnaît que le ministre des travaux publics n'est pas homme à se prêter à de telles combinaisons—1330; aucun constructeur ne voudrait construire une porcherie avec les matériaux employés à la tour—1331.

M. Blain—L'apposition s'est déjà plainte souvent que le gouvernement dépense de fortes sommes sous forme de travail à la journée au lieu de donner les travaux à l'entreprise et par voie d'adjudication—1331; pour la construction des bâtiments militaires de Woodstock le ministre ne savait pas quelle était l'occupation antérieure du surveillant—1332; malgré cela le ministre prétend qu'il se fait une règle de ne choisir comme surveillants que des hommes ayant fait l'apprentissage de la profession—1333.

M. F. B. Carvell—On ne peut pas s'attendre qu'un ministre ait présente à la mémoire l'occupation de tous les surveillants qu'il emploie—1334; cette ignorance ne veut pas dire que les surveillants sont incapables—1334; on parle du tailleur qui a surveillé la construction d'un petit bâtiment militaire à Sussex, mais on ne dit pas que le bâtiment était mal construit—1335; la discussion en Chambre au sujet du surveillant des travaux de Woodstock—1336.

M. Fowler—Le choix du surveillant des travaux à Sussex a eu pour effet d'augmenter sa majorité aux dernières élections—1337; le gouvernement a nommé un avocat pour surveiller les travaux du champ de tir de Woodstock—1338; l'enquête du vol de timbres de Moncton—1339; sans un certain nombre de renégats qui ont abandonné le parti conservateur, jamais les libéraux ne seraient arrivés au pouvoir—1340; si le surveillant des travaux de la tour, un nommé Canty, est un conservateur, c'est qu'il a abandonné son parti—1340; qu'importe à quel parti appartient l'entrepreneur—1340; si un employé a failli à son devoir, on n'a pas le droit de demander s'il était conservateur ou libéral—1340; si le tory est un fripon, qu'il soit puni—1341; espère que l'enquête ne sera pas à huis-clos—1341.

SUBSIDES—*Suite.*TOUR DE L'OUEST—*Suite.*

M. W. H. Bennett—Pat Flannigan et le partage du butin—1341; M. Belcourt et la réclamation Gilbert—1342; demande des renseignements sur M. Fuller, architecte, de Toronto—1342; demande pourquoï M. R. Smith, ouvrier, M. Conmee entrepreneur, M. Stewart, entrepreneur, n'examinent pas les travaux et ne se prononcent pas sur le travail—1343; M. Campbell, entrepreneur de fournitures de farines, M. Emmerson et la New-Brunswick Petroleum Co.—1343.

Hon. Hyman—Annonce que le commissaire enquêteur au sujet de la tour de l'ouest n'est pas Fuller, mais Curry, de Toronto—1347; et qu'il a pour collègue M. Hutchison, de Montréal—1348.

M. Bennett—Le ministre de l'agriculture a transporté à son frère ses actions du "Herald" de Montréal—1348; qui croira qu'il ne touche pas les dividendes—1348; le ministre du revenu de l'intérieur est propriétaire d'un journal de Victoria qui reçoit des faveurs du Gouvernement—1348; le député de Stanstead a eu un qual de \$75,000 élevé sur sa propriété, à son profit—1348; le député de Simcoe-nord, fait partie d'une étude d'avocat qui reçoit des fonds du public—1348; le ministre des postes a donné le contrat des boîtes aux lettres du pays à M. Fleury, de York-nord—1349; discours de M. Fleury—1349; MM. Fleury et Tudhope ont constitué avec des Belges une compagnie pour avoir des contrats du Grand-Tronc-Pacifique—1350; M. Parent dans la commission du Transcontinental tient pour le plus haut soumissionnaire—1350; il y a des compagnies de dragage dans Ontario qui sont sous l'égide du Gouvernement et du ministère des travaux publics—1351; le représentant de la Rivière à la Pluie (M. Conmee) l'admet par son silence—1351.

M. Conmee—La Chambre n'a rien à gagner à des imputations gratuites—1351; si un député viole la loi d'indépendance du Parlement, on n'a qu'à le traduire devant le Parlement de la façon régulière—1351; ne doit son mandat à aucun parti en particulier—1351; pas une seule compagnie n'a souscrit à son élection—1351, n'est le serviteur d'aucune compagnie—1351; si M. Bennett veut être le vidangeur de son parti, il aura beaucoup d'ordures à remuer—1352.

M. Bennett—M. Conmee chante une hymne en l'honneur de l'indépendance—1352; on sait que M. Conmee est généreux, il a contribué pour \$1,000 pour faire invalider M. Gamey—1352; M. Conmee a tort de sortir de la réserve qui a toujours été la preuve de sa sagesse—1352; M. Conmee nie avoir rien à faire avec la compagnie de dragage des Grands Lacs—1353; M. Conmee a substitué le nom de son gendre Whelan au sien pour faire des opérations de dragage pour le département des travaux publics—1353.

M. Conmee—Demande le rappel au règlement—1353; n'a rien à faire avec les travaux de dragage de M. Bowman—1354; demande que M. Bennett soit tenu d'accepter son démenti—1354.